

Commission nationale du Civisme de l'APHG réunie le 31 janvier 2009 RENCONTRE AVEC FATIMA BESNACI-LANCOU

Issue d'une famille de Harkis, Fatima Besnaci-Lancou est éditrice et travaille depuis plusieurs années sur cette question. Elle préside l'association *Harkis et droits de l'homme*.

Née en Algérie, arrivée en France à l'âge de huit ans, elle a vécu quinze ans dans des camps de Harkis d'abord à Rivesaltes, puis à Bourg Lastic et enfin à Mouans-Sartoux, dans un hameau de forestage. Les enfants de harkis pouvaient rarement accéder aux études supérieures. Dans le camp où elle vivait, une femme venait alphabétiser les mères de familles. A Rivesaltes, l'école se trouvait dans le camp et les enfants scolarisés n'ayant pas la classique instruction dispensée à l'école publique. Elle a vécu dans différents camps jusqu'à l'âge de 24 ans, avant de se marier, d'avoir des enfants et de réussir sa vie professionnelle.

Son passage au militantisme date de 2000, à partir de la visite d'Abdelaziz Bouteflika en France : le président algérien avait pu prononcer un discours à l'Assemblée Nationale, puis avait été invité au journal de vingt heures sur TF1. Interrogé sur le rapprochement avec la France, il avait déclaré que les juifs et les pieds-noirs étaient les bienvenus en Algérie mais avait traité les Harkis de collabos, effectuant une comparaison avec la Seconde Guerre Mondiale. Ces propos n'avaient à l'époque déclenché aucun incident diplomatique, exceptée la réaction de Jean Daniel dans *Le Nouvel Observateur*. A partir de cette date, Fatima Besnaci-Lancou s'est mise à écrire, surtout pour ses enfants qui devaient avoir accès à l'histoire de leur mère. Elle a reçu en 2005 le *Prix Seligmann* contre le racisme.

«En 2003, mon témoignage, difficile, le passé étant une blessure ouverte, était devenu un livre, *Fille de Harki*. Le 4 mars de la même année, l'historien Mohamed Harbi publiait un point de vue dans le quotidien *Le Monde*, *Dire que la guerre est finie* (voir synthèse ci-dessous), afin d'expliquer que le drame algérien devait être vu dans sa complexité et non de manière manichéenne, que des membres du FLN avaient une part de responsabilité, leurs brutalités ayant pu pousser des paysans à rejoindre le camp français. Cet article a contribué à une ouverture du débat, il a circulé en Algérie, où le tabou a commencé à se fissurer. *Fille de Harki* a été suivi d'un livre rassemblant des témoignages de mères (alors qu'auparavant, parler était une affaire d'hommes).

Il faut comprendre que cette génération des parents a encore peur d'être renvoyée en Algérie, le sentiment d'abandon, la peur, liée à la violence des traumatismes subis expliquant cette durée dans le temps, même si tout danger de renvoi est écarté. En 1963, une circulaire de François Missoffe avait réquisitionné des logements pour les rapatriés d'origine européenne alors que des Harkis vivaient encore sous des tentes. »

Un livre a, aussi, permis de donner la parole aux pères (*Les treize Chibanis harkis*).

Les camps de Harkis hier et aujourd'hui :

Le camp de Bias a abrité des Indochinois jusqu'en 1962, puis des Harkis. Les enfants étaient scolarisés dans le camp. Les Harkis devaient assister matin et soir au lever et à la descente du drapeau. En cas de désobéissance, ils étaient punis, la punition pouvant aller jusqu'à l'enfermement à l'hôpital psychiatrique à Agen (un étage était réservé aux Harkis) s'ils demandaient des droits. Le soir, il y avait l'extinction des feux. La mortalité infantile était particulièrement forte.

Il existe encore trois hameaux de forestage (mais désormais dépourvus d'encadrement militaire) dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Dans ces camps, les gens sont abandonnés depuis des décennies, on ne peut plus envisager de les déplacer afin de les loger ailleurs, ce serait les déraciner, c'est trop tard. (cf. un documentaire d'Alain Tasma, *Harkis*).

En 2004, il avait été question d'une loi. Un député avait créé une commission de travail pour réfléchir sur les moyens de « rattraper » les discriminations dont les Harkis avaient fait l'objet. Il semblait nécessaire de faire preuve d'équité entre les différents groupes de rapatriés pour permettre des indemnités. Ce projet de loi est devenu la loi du 23 février 2005 et fit scandale à cause de l'article 4 demandé par des groupes de pression aboutissant à la volonté de l'enseignement du rôle positif de la France dans la colonisation. Des associations de Harkis ont alerté et manifesté contre cette histoire officielle. L'alinéa 2 de cet article a finalement été déclassifié par le Conseil Constitutionnel.

La journée commémorative du 25 septembre déclarée journée nationale d'hommage a été pérennisée ; d'abord sceptique la population harki a pris conscience que c'est important, de manière symbolique, surtout pour les plus âgés.

Comment expliquer le « choix » de la France par les Harkis ?

Je suis retournée en Algérie en 1983, mon époux avait été, dans les années 70 coopérant dans l'enseignement supérieur à Alger. J'ai été bien accueillie lors de ce « retour » aux sources. A l'époque de la guerre, le nationalisme algérien était balbutiant, alors qu'il existait par contre un fort attachement tribal, certaines tribus étant du côté du FLN, d'autres du côté français. Les raisons de l'engagement, de l'enrôlement étaient très variées et multiples, s'expliquant par :

- les violences qui faisaient partie des stratégies pour faire basculer les populations, souvent prises entre deux feux, côté français le jour, au maquis la nuit, la famille maternelle acquise au FLN, la famille paternelle à la France.
- l'héritage des combats aux côtés de la France : les hommes âgés ayant combattu lors de la Seconde Guerre Mondiale (et parfois même lors de la Grande Guerre) avaient une fidélité au drapeau. Porter l'uniforme français n'était pas un tabou, Ben Bella ayant lui-même combattu et été décoré à Monte Cassino.
- le fait que 20% de la population paysanne s'est retrouvée dans des camps de personnes déplacées pendant la guerre (cf. rapport de Michel Rocard, datant de 1959 mais publié en 2003). Les maquis étaient le milieu idéal pour les combattants du FLN, ce qui leur permettait d'être nourris, blanchis, d'avoir accès à l'eau, d'avoir des femmes (y compris par le viol). Il fallait couper le FLN de ce ravitaillement, les paysans déplacés étaient alors touchés par la famine (décrit par deux sociologues, dont Pierre Bourdieu) ; les camps permettaient de recruter des Harkis. En sept ans et demi de guerre, 250000 hommes ont connu le statut de supplétifs. Le chiffre pourrait être multiplié par deux, car ils étaient comptés d'après la solde. Sur 9 millions d'Algériens, il y avait 6 millions de paysans, en tenant compte des ascendants, des collatéraux, on arrive à 2 millions de personnes concernées.
- la nécessité de compromettre les gens, les jeunes étaient enrôlés comme porteurs par l'armée. La violence du FLN était extrême, les gens étaient égorgés. Lorsqu'une famille était dénoncée, les hommes étaient arrêtés, et devenaient donc suspects aux yeux du FLN. Les hommes n'ont pas parlé de ce qu'ils ont subi.

La guerre se poursuivait en France métropolitaine, avec la guerre des cafés entre les deux groupes nationalistes. Cette guerre parisienne entre messalistes et FLN a été à l'origine de plus de 4000 morts et 12000 blessés (Benjamin Stora).

Quelle place pour cette question dans la France d'aujourd'hui ?

On peut actuellement chiffrer à 600000 personnes les Harkis et leurs descendants vivant en France. Il s'agit d'un problème qui est encore très politique, les divers candidats l'ayant évoqué lors de la dernière campagne pour l'élection présidentielle.

François Hollande a déclaré que la France reconnaissait leur abandon en 1962 : «...le Parti socialiste reconnaît la responsabilité de l'abandon volontaire des Harkis par le gouvernement français en 1962. » (AFP 10/04/2007)

François Bayrou a déclaré qu'il s'agissait d'une tragédie, avec un abandon pour raison d'Etat : « *Les harkis, c'est les plus grandes victimes de l'Histoire: ils ont été victimes, il y en eu sans doute 100000 assassinés comme vous le savez au moment du départ de la France de l'Algérie en 1962 et beaucoup d'entre eux ont été abandonnés, pour des raisons d'Etat.* » (TF1 - 27/02/2007)

Nicolas Sarkozy a déclaré que s'il était élu, il reconnaîtrait officiellement l'abandon des Harkis et le massacre (Meeting Toulon, 31/03/2007)

L'association *Harkis et droits de l'Homme* contribue à faire connaître l'histoire des Harkis grâce à des interventions dans les écoles, élabore des documents d'étude, sachant que ce thème est aussi mal connu que mal expliqué et qu'en Algérie, il fait l'objet d'une histoire officielle.

S'en est suivie, le 25 octobre 2008, une journée de formation à l'Hôtel de Ville de Paris avec une exposition, accompagnée d'une « pochette pédagogique ».

En France, les relations entre les enfants de Harkis et les enfants des autres immigrés algériens sont très variées : on trouve des relations très fraternelles comme d'autres extrêmement violentes. Il y a également des mariages entre eux. La journée commémorative du 25 septembre déclarée journée

nationale d'hommage a été pérennisée ; d'abord sceptique, la population harki a pris conscience que c'est important, de manière symbolique, surtout pour les plus âgés.

Quelle place pour cette question dans l'Algérie d'aujourd'hui ?

La population algérienne commence à se rendre compte des difficultés d'accès à sa propre histoire. Il y a un pouvoir totalitaire qui fait des Harkis des boucs émissaires. En 1995, lors des tueries, Zeroual avait déclaré que c'étaient les enfants des Harkis qui revenaient, effectuant un parallèle entre la période de la guerre d'Algérie et la civile (Armée contre islamistes). Dans la loi du 5 avril 1999, sur les moudjahidines et les chahids en Algérie, l'article 68 exclut de la vie publique tous ceux qui n'ont pas pris parti pour la révolution : «*Perdent leurs droits civiques et politiques, conformément à la législation en vigueur, les personnes dont les positions pendant la révolution de libération nationale ont été contraires aux intérêts de la patrie et ayant eu un comportement indigne* ». Si l'extrait de naissance porte à la rubrique profession du père le mot Harki, un étudiant peut faire l'objet d'une discrimination car une bourse d'étude lui sera alors refusée.

Par une étonnante évolution sémantique, des Algériens dont beaucoup de Kabyles appellent harkis ceux qui sont au pouvoir, car leur opposition au pouvoir algérien pousse certains à prendre fait et cause pour les harkis. Pour les Harkis eux-mêmes, le terme n'est pas péjoratif et ils sont porteurs d'une identité plurielle assumée.

Je ne suis ni fière ni honteuse, j'ai raconté et fait connaître une histoire douloureuse, mais je ne suis pas pour autant le porte-drapeau d'une histoire. »

Pour aller plus loin :

- **Exposition Les Harkis dans la colonisation et ses suites :**

Réalisée par Fatima Besnaci-Lancou et Gilles Manceron, historien, avec la collaboration de Hadjlila Kemoun, vice-présidente de l'association *Harkis et droits de l'homme* et Abderahmen Moumen, historien, chercheur.

- **Association *Harkis et droits de l'homme*** www.harki.net 06 68 00 61 34

*** Ouvrages de Fatima Besnaci-Lancou :**

- avec Gilles Manceron, *Les Harkis dans la colonisation et ses suites* (préface de Jean Lacouture), Editions de l'Atelier, 2009 ; **s'y référer pour une chronologie et une bibliographie plus complètes.**
- avec Abderahmen Moumen, *Les Harkis*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu, collection Idées Reçues, 2008
- *Nos mères, paroles blessées ; une autre histoire de harkis*, préface de Claude Liauzu, Paris, Editions Zellige, 2006
- *Treize chibanis harkis*, préface de Gilles Manceron, postface d'Amar Assas, Paris, Editions Tirésias, 2006
- *Fille de Harki*, préface de Jean Daniel et Jean Lacouture, Paris, Editions de l'Atelier, 2003 (nouvelle édition avec une postface de Michel Tubiana, 2005)

Dire enfin que la guerre est finie par Mohamed Harbi, historien et ancien dirigeant du FLN, Le Monde, 4 mars 2003

Mohamed Harbi constate que l'ouvrage de Fatima Besnaci-Lancou, *Fille de Harki*, comme celui de Saïd Ferdi, *Un enfant dans la guerre*, sont la preuve que des plaies sont toujours ouvertes, la guerre d'Algérie n'étant pas terminée pour tout le monde. Pour l'historien, comparaison n'est pas raison, à savoir une simplification liée à la comparaison avec d'autres expériences historiques, en assimilant ici le combat des Algériens pour l'indépendance aux relations entre la France et l'Allemagne pendant la Seconde Guerre Mondiale. Cent trente ans de colonisation, le statut de département français ayant produit des forces sociales indifférentes à l'idée nationale, il plaide pour une anthropologie de la construction de la nation algérienne afin de progresser vers la démocratie, mais aussi pour mieux comprendre le phénomène harki, sachant que les conflits de certains combattants du FLN avec certaines populations rurales, les brutalités, ont pu pousser des paysans à fournir des supplétifs à l'armée française.

Il évoque l'extrême hétérogénéité sociologique de la population harki, le fait que les épreuves subies pendant la guerre ont nourri un esprit de vengeance qui a prévalu sur le souci de justice, avec des surenchères souvent dues à des résistants de la dernière heure qui ont voulu canaliser des rancœurs populaires. Le contexte lié aux difficultés des premiers temps n'est plus le même aujourd'hui et les enfants des harkis ne doivent plus être stigmatisés. Contrairement à l'intransigeance affichée par le pouvoir algérien, des harkis ont pu retourner dans leur village natal (Nordine Boulhais, *Des harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France*), sans rencontrer de conflit, montrant que l'opinion populaire avait évolué plus rapidement que celle des politiques. Pour lui, les enfants de harkis, en France, algériens de cœur autant que français de nationalité, peuvent être un levain pour les relations entre les deux pays.

**Pour la Commission Civisme,
Christine Guimonnet (coordination)**